



Berne, le 24 juin 2021

Communiqué de presse

## **Le temps partiel dans les hôpitaux - Ça ne marche pas? Si, ça marche!**

**Travailler moins, c'est un plus: toujours davantage de jeunes médecins le pensent et veulent réduire leur temps de travail. Avec le projet Promotion du travail à temps partiel, l'asmac montre comment il est possible de concilier travail et vie privée. Elle apporte son aide pour les questions juridiques et la planification des services, donne des conseils pour réduire le temps de travail et fournit de bons exemples. En effet, augmenter le travail à temps partiel présente des avantages pour les employés comme pour les employeurs.**

La médecine se féminise de plus en plus. Les femmes sont majoritaires dans les facultés de médecine, et elles rattrapent leur retard au sein du corps médical. Les questions relatives à la compatibilité entre le travail et la famille ou d'autres aspects de la vie appellent donc de plus en plus de réponses. Aussi pour un nombre croissant d'hommes.

La demande de postes à temps partiel est une chose - l'offre, qui est trop faible dans de nombreux hôpitaux, en est une autre. «Ce qui doit changer», déclare Sarina Keller, responsable formation postgraduée et droit au sein de l'Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (asmac). «Et ce qui peut changer! Avec notre projet en faveur d'une augmentation des postes à temps partiel, nous apportons la preuve par l'acte.» Vous trouverez toutes les informations utiles pour créer et mettre en œuvre davantage de travail à temps partiel sur le [site web](#) ainsi que dans une brochure, un guide, des vidéos et lors d'un test à faire soi-même. Les membres de l'association sont abordés de la même manière que les hôpitaux, qui sont leurs principaux employeurs, souligne Sarina Keller.

### **Image faussée**

Le Professeur Dr méd. Stefan Breitenstein, médecin-chef de la Clinique de chirurgie viscérale et thoracique de l'Hôpital cantonal de Winterthur, a depuis longtemps entendu cet appel. Sa conclusion: «Sans le temps

partiel, je devrais me passer de beaucoup de bons médecins.» Cependant, la rumeur selon laquelle seuls ceux qui travaillent dur sont bons persiste encore. Une image complètement fautive, ajoute le Dr méd. Julien Ombelli, directeur médical des Etablissements hospitaliers du Nord vaudois: «Les collaborateurs à temps partiel s'investissent dans leur travail avec enthousiasme.»

Un changement des mentalités est nécessaire - et un changement d'attitude dans la culture de l'entreprise et du leadership. Ensuite, lors de la structuration et de l'organisation du travail à temps partiel et à temps plein, il est important de penser à tous les points qui garantissent le succès de la mise en œuvre, explique Sarina Keller. «Les modèles de travail flexibles requièrent des réglementations claires et conformes à la loi. De plus, il faut davantage de planification, de capacité d'adaptation et de communication. En effet, le travail à temps partiel ne peut pas partout être réalisé de la même manière et pas n'importe quel besoin peut être consigné par écrit.»

Le processus de réflexion commence donc par la publication d'offres d'emploi, le recrutement et l'embauche, se poursuit par la planification des services et se termine par les questions spécifiques liées à la parentalité et à la formation médicale postgraduée. «Nous offrons depuis longtemps à nos membres et aux cliniques et hôpitaux un soutien pour toutes ces questions, mais maintenant, grâce à notre projet, encore plus et plus concrètement!», explique Madame Keller.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter:

Marcel Marti

Responsable politique et communication / directeur adjoint de l'asmac

Tél. 031 350 44 82

E-mail: [marti@asmac.ch](mailto:marti@asmac.ch)

**asmac – Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique**

L'association professionnelle asmac défend en tant qu'association indépendante les intérêts professionnels, politiques et économiques des médecins employés en Suisse, en particulier des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique.